

## Avis adopté

Séance plénière du 29 janvier 2025

### *Restauration de la nature : face à l'urgence, donnons l'envie d'agir*

#### Déclaration du groupe des Associations

Le groupe des associations partage dans les grandes lignes, le diagnostic d'une nécessité d'agir et une partie des solutions proposées dans cet avis. C'est pourquoi il a voté en faveur de son adoption.

Car oui, il faut agir et agir vite. L'échec récent de la COP 16 sur la biodiversité ne doit pas justifier l'inaction, en France, des pouvoirs publics, car la préservation de l'ensemble du vivant est une question de survie pour l'homme. Il ne s'agit donc pas de préserver des services écosystémiques rendus par la nature, mais bien de créer une autre relation avec l'ensemble du vivant pour mieux le connaître et le respecter.

C'est ce que notre groupe avait, au côté du groupe Environnement & Nature, souhaité mettre à l'agenda du CESE à travers l'avis « *Pour une politique publique nationale de santé environnement au cœur des territoires* » : préserver la biodiversité, respecter l'environnement, c'est préserver notre santé.

Le groupe des associations a rappelé à de nombreuses reprises sa réticence à axer les réflexions écologiques sur la restauration des écosystèmes. Pour notre groupe, comme pour nombre de professionnels et de militants, vouloir restaurer c'est trop souvent agir trop tard. Car la restauration est diablement difficile, lorsqu'elle n'est pas impossible. Plutôt que de penser à comment restaurer plus tard les écosystèmes, nous prônerons toujours d'éviter de les détruire.

Ainsi, avant de penser la restauration, il est primordial de développer la connaissance, de favoriser la préservation et la protection de l'existant, de développer les solutions fondées sur la nature et d'œuvrer à la régénération des écosystèmes avant de les abîmer définitivement.

A ce titre notre groupe déplore par exemple le maigre soutien par les pouvoirs publics du système d'information Nature et Paysage, qui ne survit que grâce aux données d'inventaire collectées et analysées par des associations auxquelles nous ne pouvons que rendre hommage pour le travail essentiel que leurs salariés et bénévoles abattent au quotidien. Ces mêmes associations qui sont fragilisées par des financements qui s'écroulent, lorsqu'elles ne sont pas accusées d'agir contre la République voire l'humanité tout entière.

Heureusement que la France se soit dotée à une époque où la politique s'inscrivait dans le temps long, de politiques de protection de la nature, de services administratifs de qualité, avec des agentes et agents dédiés à ces enjeux qui relèvent de l'intérêt général. Hélas, ces derniers sont chroniquement en sous-effectif et leurs avis et rapports régulièrement contournés par les arbitrages préfectoraux qui penchent très souvent en faveur des choix économiques ou de la volonté d'aménagement de collectivités territoriales.

Mais, dans un monde où les consensus scientifiques sont piétinés par les créateurs de *deepfakes* et leurs alliés, est-ce finalement si étonnant ?

Tout en suggérant d'approfondir les modalités de la connaissance et de préservation des écosystèmes – pourquoi pas dans un prochain avis ? – le groupe des associations souhaite profiter de cette tribune pour rendre hommage au travail de terrain remarquable réalisé par les agentes et agents de l'office français de la biodiversité, ainsi qu'à l'investissement bénévoles des membres des conseils scientifiques régionaux du patrimoine naturel.